

Commune de Saint-Bénigne

Conseil municipal 17 juillet 2025 Procès-verbal de séance

Le 17 juillet 2025 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 11 juillet, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Patrick BROCARD - Christian BROUILLARD - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Amélie FEVRE - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Absents :

Philippe VILARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Stéphanie DEY

- dont pouvoir donné par Philippe VILARD à Catherine POMMET
- dont pouvoir donné par Chantal CHATAGNIER à Géraldine MALTERRE
- dont pouvoir donné par Jean-Paul DE SOUSA à Emily UNIA
- dont pouvoir donné par Stéphanie DEY à Amélie FEVRE

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 11
- absents : 4
- procurations : 4

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Patrick BROCARD

Ordre du jour de la séance

Urbanisme

Bâtiments communaux

-Dépôt demande de subvention isolation toiture cantine DETR et contractualisation

Voirie

Finances

- Divers devis à étudier

SLIS

Agents communaux

Commissions Communales

Communauté de communes Bresse et Saône

-Rapport SPANC

Comptes-rendus de diverses réunions

Décisions du maire

Informations diverses

Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 18 juin 2025

Le procès-verbal du conseil municipal du 18 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

Bâtiments communaux

Le bâtiment de la cantine scolaire nécessite une réfection et une isolation de sa toiture. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à déposer des demandes de subventions auprès

de l'Etat au titre de la DETR et auprès du Département de l'Ain au titre de la Dotation territoriale - équipements de proximité.

La commune s'est vu accorder une subvention de 200 000 € pour la construction de la nouvelle mairie en complément des subventions accordées par le Département de l'Ain et du fond de concours de la Communauté de communes. Le marché de consultation des entreprises sera lancé en septembre. Les travaux de rénovation de l'appartement du rez-de-chaussée de la cure débuteront en septembre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la demande de la SAS ANELYA, qui gère le restaurant le Saint-Bénigne. Elle sollicite la prolongation du loyer réduit à 1 500 € HT par mois jusqu'au 31 décembre 2025 (initialement prévu jusqu'au 30 septembre 2025). Un avenant au bail commercial sera établi.

Voirie :

La réception de travaux de la deuxième tranche de modernisation de l'éclairage public en full led a eu lieu le 24/06. Les 43 points lumineux ont été changés. La commune va reprendre la gestion des 16 points lumineux du rond-point de la zone artisanale du Grand Mollard.

Les panneaux des noms des anciennes rues ont été supprimés. Les habitants doivent enlever la double numérotation.

Les travaux de busage et des ponts en prairie ont été effectués.

Finances :

Etude de devis

Le conseil municipal valide

- Un devis de 2 008,08€ pour le remplacement de la porte d'accès derrière la mairie auprès de CN fermeture
- Un devis de 1 315,20€ pour l'achat de 4 bancs à installer dans les cours de l'école auprès de ADEQUAT
- Un devis de 22 773,24 € pour la réfection de la voirie auprès de la COLAS. Les voies concernées sont : une portion de la route de Montrin, la rue du Carruge, la rue des Martollets, la rue des Vergers, la route des Garennes.
- Un devis de 16 740€ pour 10 Tonnes de PATA.

Agents communaux

Evelyne SIXDENIER a participé à une réunion d'information organisée par la DGFIP sur la dématérialisation et la facturation électronique.

Commissions communales :

Le CCCAS s'est réuni le 23 juin. Le repas des aînés se déroulera le 4 octobre et compte 15 nouveaux entrants. Un point a été fait sur la communication en cas de canicule. Il a été décidé au vu du peu de visites constatées lors des permanences mensuelles du CCCAS, que celle-ci se tiendrait une fois par trimestre.

La commission voirie s'est réunie le 2 juillet afin de comparer les devis reçus pour l'entretien de la voirie. Divers sujets ont été abordés concernant l'entretien des fossés communaux et inter communaux et des busages.

Communauté de communes Bresse et Saône :

Madame le Maire a participé le 23 juin à la commission finance portant sur l'étude des demandes de subventions.

Madame le Maire rend compte du conseil communautaire qui s'est tenu le 8 juillet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel 2024 du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Réunion diverses

Le 16 juin, Christian Brouillard a assisté à l'AG de la coopérative laitière Bresse Val de Saône.
Gilles Fontaine rend compte au comité syndical du syndicat de l'eau du 3 juillet.

Informations diverses

La Fête de la musique s'est déroulée le 20 juin à Nizerel et a réuni une soixantaine de personnes.
Madame le Maire a participé le 22 juin à la cérémonie célébrant les 30 ans du jumelage avec la ville de Dornhan.

Le syndicat des eaux Saône Veyle Reyssouze remplace les compteurs d'eau existants par des compteurs permettant une télérelève.

Madame Laura Marini est la nouvelle conseillère numérique qui intervient tous les 15 jours sur la commune.

Madame le Maire informe de la parution d'un décret relatif aux espaces sans tabac interdisant notamment de fumer autour des écoles.

La commune, dans le cadre des journées du patrimoine qui se dérouleront les 20 et 21 septembre, ouvrira les portes de l'église au public. Un concert de gospel sera proposé le dimanche 21 septembre à 18h.

Clôture de la séance à 21h00

Le secrétaire de séance, Patrick BROCARD

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Brocard'.

Le Maire, Emily UNIA

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emily Unia'.